



**ACADÉMIE  
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Prix de la jeune journaliste scientifique-Règlement**

### **1. Finalités**

En partenariat, le Rotary Club Orléans, France 3 Centre-Val de Loire et le Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours organisent un prix intitulé « *Prix de la jeune journaliste scientifique* », qui est amené à se renouveler chaque année.

Cette action éducative est réservée aux lycéennes des classes de Seconde générale et technologique des lycées de la région académique Centre-Val de Loire. Elle a pour objectif d'encourager les filles à s'engager dans des filières scientifiques, où comme les garçons, elles peuvent réussir brillamment, et plus généralement d'enrayer la désaffection des filles pour les métiers scientifiques qui ont besoin de toutes les compétences.

Ce prix se veut également original en proposant aux filles de s'intéresser au journalisme scientifique. Elles seront amenées à rendre compte de leur stage dans une entreprise ou un laboratoire scientifique à travers un reportage répondant aux codes journalistiques.

### **2. Objet du prix**

Pour cela, il est proposé aux candidates de s'initier au journalisme scientifique et de produire un reportage de vulgarisation scientifique.

Les candidates retenues effectueront leur stage dans une entreprise ou un laboratoire de recherche durant les deux semaines du 17 au 28 juin 2024, qui correspondent à la période du stage instauré pour l'ensemble des élèves de Seconde générale et technologique. « Chaque lycéen pourra ainsi approfondir sa découverte des métiers et être aidé à préparer ses choix d'orientation » (lien [ici](#)).

Durant cette période de stage, elles seront accompagnées par des journalistes de France 3 Centre-Val de Loire et le CLEMI académique (Centre d'éducation aux médias et à l'information) pour réaliser leur reportage scientifique.

### **3. Réalisation d'un reportage scientifique**

Les lycéennes retenues réaliseront leur reportage scientifique en s'appuyant sur leur stage d'observation. Elles pourront définir le sujet et le contenu de leur reportage avec leur maître de stage. Elles seront conseillées et aidées par des journalistes de France 3-Centre Val de Loire et le CLEMI académique. Il s'agira de développer leurs compétences en éducation aux médias et à l'information : choisir un angle pertinent pour aborder un sujet, comprendre les sources d'information, maîtriser les techniques journalistiques, suivre des règles déontologiques.

### **4. Modalités de candidature**

Une communication auprès des établissements scolaires sera réalisée par le Rectorat. Les lycéennes pourront candidater au Prix en complétant une formulaire d'inscription visé par les responsables légaux.

Les lycéennes pourront candidater de manière individuelle ou en binôme.

En outre, il est demandé aux candidates de réaliser une production simple et courte sous la forme de leur choix sur le thème « *Parlez-nous de science* » s'appuyant sur les enseignements scientifiques de la classe de seconde et rendant compte de leur motivation à réaliser leur stage de seconde de juin dans un laboratoire scientifique.

Le jury sélectionnera les 6 meilleures candidatures et trouvera les lieux de stage en tenant compte, dans la mesure du possible, de leur département d'origine.

Les dossiers complets des candidates seront transmis par voie électronique par les chefs d'établissement au Rectorat à l'adresse suivante : [prix-journaliste-scientifique@ac-orleans-tours.fr](mailto:prix-journaliste-scientifique@ac-orleans-tours.fr)

## 5. Calendrier

Le Prix se déroule en deux grands temps :

Temps 1 : Sélection des lycéennes qui effectueront leur stage d'observation (Fin Mars).

Temps 2 : Préparation puis réalisation du stage d'observation (Avril à fin Juin).

*Calendrier détaillé :*

- 5 février : Lancement du Prix.
- Retour des dossiers de candidature avant le 15 mars 2024 à minuit.
- Fin mars : Sélection des candidatures par un jury académique.
- 17 avril (date prévisionnelle) : Regroupement des lycéennes sélectionnées pour rencontrer les partenaires et définir le cadre du stage d'observation et les attendus dans le cadre du Prix.
- Du 17 au 28 juin 2024 : Stage d'observation – Accompagnement en EMI des lycéennes.
- Fin juin : Dépôt du reportage scientifique.
- Début Juillet : Jury académique – Classement des productions médiatiques réalisées par les lycéennes.
- Début septembre : Cérémonie de remise des prix.

## 6. Constitution du jury académique

Le jury académique est constitué de membres du Rotary Club Orléans, du Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours et de la rédaction de France 3 Centre-Val de Loire et de personnalités scientifiques.

## 7. La dotation du Prix

Le Rotary Club Orléans assure le financement du Prix.

Les candidates sélectionnées à l'issue du premier temps recevront un prix de 100 euros.

Après réception des reportages et classement des candidates, les prix suivants seront décernés :

le premier prix s'élève à 400 euros pour la lycéenne ou le binôme ayant été distingué, le second à 300 euros et le troisième à 200 euros.

Les autres productions médiatiques jugées de qualité seront récompensées par un prix de 100 euros.

Les reportages scientifiques seront publiés par France 3 Centre-Val de Loire sur leur site dès lors qu'ils répondent aux exigences journalistique et scientifique.

## 8. Communication

Une communication sera pensée par le Rectorat en partenariat avec le Rotary Club Orléans et France 3 - Centre-Val de Loire. Un espace sera dédié à cette action éducative sur le site académique. Parallèlement, les moyens de communication du Rectorat seront mobilisés pour valoriser ce Prix auprès des lycéennes, des établissements scolaires et des personnels. Les médias régionaux seront invités à couvrir ce Prix.

## 9. Le lieu de stage d'observation

La CAST (Correspondante académique sciences et technologies), avec l'aide de la DRARI (Délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation), et le Rotary Club Orléans trouveront des lieux de stages et accompagneront les élèves dans la dimension scientifique du concours. Le Rotary et son réseau régional pourra également trouver des stages en entreprise si des élèves sélectionnés sont trop éloignés d'un organisme national de recherche ou d'un pôle universitaire et ne peuvent s'y rendre.

## 10. La remise des prix

Après délibérations du jury académique, le prix du meilleur reportage scientifique sera remis en septembre à l'occasion d'une cérémonie à laquelle participeront tous les partenaires du Prix. Cette remise des prix fera l'objet d'une communication au sein de l'académie d'Orléans-Tours, mais également auprès des médias régionaux.